



# **FORMATION PROFESSEUR DIPLÔME D'ÉTAT**

Option classique, contemporain, jazz

**2026/2027**

# Devenir professeur de danse

Le PNSD Rosella Hightower propose une formation complète au métier de professeur de danse sur son site de Cannes-Mougins. En suivant précisément le cadre du programme défini par le ministère de la culture et ses évolutions récentes, le PNSD Rosella Hightower offre tout au long de deux années de formation, un parcours d'expériences formatrices avec une équipe pédagogique de qualité. S'appuyant sur l'expertise des professeurs permanents du PNSD, la formation au diplôme d'Etat de professeur de danse invite aussi des intervenants extérieurs venus de tous horizons, choisis pour leurs apports spécifiques, permettant ainsi de réunir une équipe unique.

En entrant au PNSD Rosella Hightower pour préparer son diplôme d'Etat de professeur (D.E.), l'étudiant bénéficie d'un environnement de formation exceptionnel. Outre l'équipe pédagogique, les étudiants dans le cursus D.E. trouvent au sein du PNSD Rosella Hightower un terrain d'observation de cours allant des enfants jusqu'aux professionnels et amateurs, en classique, jazz et contemporain. Ce sont avec ces élèves que se feront les mises en situation et mises en pratique pour l'UE de pédagogie. Les étudiants au diplôme d'état ont la possibilité ainsi de s'entraîner avec de vrais élèves.

Devenir professeur de danse, c'est aussi entretenir voire confirmer sa propre pratique de danseur. Les cours de formation professionnelle offerts par le PNSD Rosella Hightower aux étudiants du D.E. sont un cadre privilégié pour la pratique du danseur.

Tout au long de la formation, les étudiants du D.E. bénéficient d'un suivi personnalisé avec des évaluations à mi-parcours et des examens blancs permettant de se situer et de progresser dans les meilleures conditions.

## L'engagement dans le cursus D.E.

L'étudiant au D.E. prend sa place dans cet environnement motivant où il lui sera demandé un total engagement et disponibilité pour sa formation. Un suivi de l'assiduité est effectué et valorisé dans le cadre de la formation au D.E. afin de garantir sa réussite.

## Modalités d'inscription

Pour entrer en formation au Diplôme d'Etat de professeur de danse, il faut être titulaire de l'EAT (examen d'aptitude technique).

Il faut passer aussi un examen d'entrée organisé par le PNSD Rosella Hightower consistant en un cours de danse dans la discipline du candidat et un entretien avec l'équipe pédagogique. Les dates des examens d'entrée et les fiches de candidature sont affichées sur notre site internet ([www.pnsd.fr](http://www.pnsd.fr)).

# Programme

## 1<sup>ère</sup> année

- ✓ Préparation de l'UE de formation musicale
- ✓ Préparation de l'UE d'anatomie-physiologie
- ✓ Préparation de l'UE d'histoire de la danse
- ✓ Initiation à la pédagogie
- ✓ Observation de classes
- ✓ Renforcement technique
- ✓ Atelier d'improvisation - composition
- ✓ Projet de création Cartes Blanches

## 2<sup>eme</sup> année

- ✓ Préparation de l'UE de pédagogie
- ✓ Pédagogie dans la discipline classique, jazz ou contemporain
- ✓ Pédagogie de l'éveil et de l'initiation
- ✓ Psychopédagogie
- ✓ Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé
- ✓ Relations musique et danse
- ✓ Observation de classes
- ✓ Mises en situation
- ✓ Renforcement technique
- ✓ Atelier d'improvisation - composition
- ✓ Projet de création Cartes Blanches

Les emplois du temps comprennent, la première année et la deuxième année, un tronc commun du lundi au samedi ainsi que des interventions certains weekends.

Une partie de l'emploi du temps est personnalisable pour ce qui est des observations de cours.





## Coutts de formation

## L'équipe pédagogique

### Intervenants permanents et ponctuels

**Paola Cantalupo**, directrice artistique et pédagogique, Etoile des Ballets de Monte Carlo, titulaire du CA de danse classique, membre du comité artistique du Prix de Lausanne

**Valène Azy-Roux**, professeur de danse jazz et professeur de pédagogie

**Jérôme Benezech**, professeur de pédagogie classique

**Irénée Blin**, formatrice AFCMD

**Martine Doré**, pianiste accompagnatrice, formatrice

**Barbara Elia**, professeur d'histoire de la danse, titulaire du diplôme d'état de professeur de danse contemporaine et Docteur en philosophie

**Stéphane Fléchet**, professeur de danse contemporaine et professeur de pédagogie, titulaire du CA de danse contemporaine

**Dominique Larin**, professeur de danse contemporaine et formatrice en pédagogie Eveil et Initiation

**Mélanie Morel**, professeur de danse contemporaine et jazz

**Fabrizio Prestipino**, professeur de formation musicale, responsable de la formation musicale, pianiste accompagnateur

**Chloé Saumade**, professeur d'anatomie

**Laurent Tamagno**, Percussionniste, batteur, accompagnateur de cours de danse.

**Magali Verin**, professeur de danse jazz et professeur de pédagogie, titulaire du CA de danse jazz.

### Intervenants ponctuels

**Patricia Karagozian**, titulaire du Certificat d'aptitude en danse jazz et de la Licence professionnelle en Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD), pédagogue dans de nombreuses formations Jazz et au Diplôme d'Etat de professeur de danse.

FORMATION D.E. 2026/2027	Etudiant France autofinancé	Etudiant hors-France & Formation financée OPCO
Adhésion annuelle obligatoire (Valable un an, pour la période du 01/09/2026 au 31/08/2027)		36 €
Frais de dossier		110 €
Forfait 3 UV Théoriques – 1 <sup>ère</sup> Année	2 695 €	3 293 €
UV Pédagogie (par option) – 2 <sup>ème</sup> Année	4 880 €	5 962 €
UV Anatomie uniquement	869 €	1 062 €
UV Histoire de la Danse uniquement	869 €	1 062 €
UV Formation Musicale uniquement	1 252 €	1 530 €

## Information / Conseil projet de formation

Le PNSD Rosella Hightower est un organisme de formation professionnelle continue enregistré sous le numéro 93131668713 du Préfet de Région de Provence Alpes Côte d'Azur. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Notre équipe est à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet de formation.  
N'hésitez pas à nous solliciter.

# CONTACT

Tel : 04 93 94 79 80

Mail : [info@pnsd.fr](mailto:info@pnsd.fr)

Site web : [www.pnsd.fr](http://www.pnsd.fr)



L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences.

Siège social : 5 rue de Colmar, 06400 Cannes  
Administration : 140 Allée Rosella Hightower, 06250 Mougins  
Tel : 04 93 94 79 80 - Mail : [info@pnsd.fr](mailto:info@pnsd.fr) - Site web : [www.pnsd.fr](http://www.pnsd.fr)  
Siret Cannes : 824 547 145 00030 - Siret Mougins : 824 547 145 00022